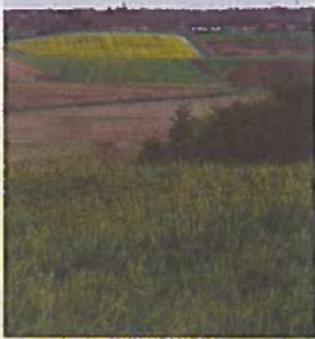


Campagne 2014-2015 : indice des fermages à 110,05

BAUX RURAUX L'arrêté constatant l'indice du fermage pour les terres nues et les bâtiments est paru le 11 septembre.



L'indice national des fermages s'établit pour l'année 2015 à la valeur de : 110,05.

Cet indice est applicable aux baux en cours pour les échéances annuelles postérieures au 1^{er} octobre 2015 et représente une augmentation du montant des fermages exprimés en monnaie de + 1,61% par rapport à l'échéance antérieure (soit un coefficient de 1,0161).

Contact

Service fiscal rural de la FDSEA
Tél. 05 56 00 73 65

I - Loyer annuel des terres nues et prés ou prairies herbagères en monnaie à l'hectare.

	Minimum euros	Maximum euros
1 ^{ère} catégorie	138,95	246,30
2 ^{ème} catégorie	64,42	138,95
3 ^{ème} catégorie	28,39	64,42

II - Loyer annuel en monnaie à l'hectare des terres portant des cultures spécialisées (cultures maraichères et horticoles) pour l'ensemble du département.

	Minimum euros	Maximum euros
1 ^{ère} catégorie	547,18	729,60
2 ^{ème} catégorie	364,80	547,18
3 ^{ème} catégorie	134,97	364,80

III - Quote-part de loyer annuel affectée aux bâtiments d'exploitation sur l'ensemble du département.

Type de bâtiments	Montant par m ² de surface intérieure utilisable					
	1 ^{ère} catégorie		2 ^{ème} catégorie		3 ^{ème} catégorie	
	Maxi euros	Mini euros	Maxi euros	Mini euros	Maxi euros	Mini euros
HANGAR	4,36	1,09	2,72	0,67	1,09	0,26
ENTREPÔT multi-usages	7,65	1,88	5,98	1,49	3,28	0,81
CHAIS						
Chai de vinification	13,14	3,28	8,78	2,17	4,36	1,09
Cuves (par hl)	2,58	0,36	1,24	0,25	0,81	0,20
Chai à barriques	9,85	2,46	8,21	2,03	6,61	1,63
BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE						
Stabulation libre	3,28	0,81	2,72	0,68	1,92	0,47
Étable-stabulation entravée	7,14	1,79	3,82	0,94	1,92	0,47
Élevage divers :						
Bergerie	7,14	1,79	3,82	0,94	1,92	0,47
Aviculture						
Production porcine						
Salle de traite	6,61	1,64	4,91	1,16	2,72	0,67
Laiterie	7,14	1,79	4,91	1,16	2,17	0,55

IV - Quote-part de loyer annuel affectée aux installations spécifiques équestres.

Bâtiments ou éléments à louer	Montant par m ² de surface intérieure utilisable par an					
	Ecurie trop/galop		Centre équestre		Pension à la ferme	
	Maxi euros	Mini euros	Maxi euros	Mini euros	Maxi euros	Mini euros
Boxes et équipements annexes	99,04	36,32	165,07	8,25	8,25	1,77
Écuries/stabulation et équipements annexes			8,25	1,77	8,25	1,77
Carrière Aire d'évolution non couverte	6,27	0,66	6,27	0,66	6,27	0,66
Manège ou Carrière couverte et éléments accessoires d'aménagement. Aire d'évolution couverte, partiellement ou complètement fermée sur les côtés.	15,84	3,30	15,84	3,30		
Rond de longe - Rond d'Havrincourt Aire d'évolution circulaire servant à longer les équidés.			Si couvert voir «Manège» Si non couvert voir «Carrière»			
Club house / locaux d'accueil du public	59,43	14,86	59,43	14,86		

V - Détermination du loyer d'habitation au m² : montant du loyer mensuel en monnaie au mètre carré

	Minimum euros	Maximum euros
1 ^{ère} catégorie	5,85	7,45
2 ^{ème} catégorie	4,79	5,85

Le temps d'une image



Le mardi 8 septembre les vignerons indépendants d'Aquitaine ont organisé leur 6^{ème} «Rendez-vous estival», au Château Beaulé, à Pompignac, en présence des fournisseurs partenaires. Nouveauté de cette édition : une projection de courts-métrages proposée par les VIF du Gard qui organisent chaque année leur festival : «Les vignerons font leur cinéma!». En fin de journée les vignerons indépendants dont les exploitations ont été certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE) ont reçu leur certificat puis la soirée s'est poursuivie par la remise des diplômes du concours national des vins des vignerons indépendants et par une dégustation des vins médaillés. Sans oublier la traditionnelle soirée grillades.

Et aussi

Nouvelle des sociétés

Thierry Dusautoir, capitaine emblématique du rugby français, devient l'ambassadeur du groupe Frayssinet, n°1 français de la fertilisation organique des sols et de la stimulation naturelle des plantes. «Thierry Dusautoir et Frayssinet partagent des valeurs communes qui ont permis ce rapprochement : durable, exigeant, innovant et humaniste. Il sera présent lors de plusieurs événements organisés par l'entreprise, notamment lors du SITEVI 2015 (salon international des équipements et savoir-faire pour les productions vigne-vin, olive, fruits-légumes). Il assurera la promotion des actions Frayssinet pour une agriculture durable. Il mettra en avant son attachement à développer des solutions de nutrition et stimulation, des sols et des plantes, pour une agriculture saine et biologique.» expliquent les responsables de la firme. L'entreprise Frayssinet a un attachement ancien au rugby puisque, dès 1985, Daniel Dubroca, ancien capitaine puis entraîneur de l'équipe de France, était chargé de ses relations publiques.

Poursuite de la baisse des fabrications d'aliments du bétail

Selon les statistiques établies par Coop de France Nutrition animale et le syndicat national des industriels de l'alimentation animale (SNIA), 19,96 Mt d'aliments composés auraient été produites durant la campagne 2014/2015-juillet 2014 à juin 2015- soit une baisse de 1,1 % par rapport à la précédente campagne. Les aliments pour bovins (viande et lait) ont été les plus touchés par ce repli de production, avec - 5 %. Ce sont les aliments pour volailles qui limitent les dégâts, avec une progression de 1,3 %.